



LA POLITIQUE SUBSTANCES DU GROUPE



Altaïr



NOTRE ENGAGEMENT POUR
UNE CHIMIE RESPONSABLE





NOTRE PROMESSE : Bannir les substances controversées

16 millions

de substances chimiques dans le monde

Notre objectif :

100%

de nos formules sans substances controversées

20 catégories

constituant notre Politique Substances

Aujourd'hui, **16 millions de substances chimiques sont répertoriées dans le monde.**

En Europe, il existe une régulation qui vise à sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne. **Le règlement REACH** recense, évalue et contrôle les substances fabriquées, importées et mises sur le marché européen.

Cependant, **malgré ce dispositif**, il existe **encore de nombreuses substances préoccupantes**. Chaque jour, de nouvelles matières viennent allonger la liste des substances controversées dans l'industrie chimique.



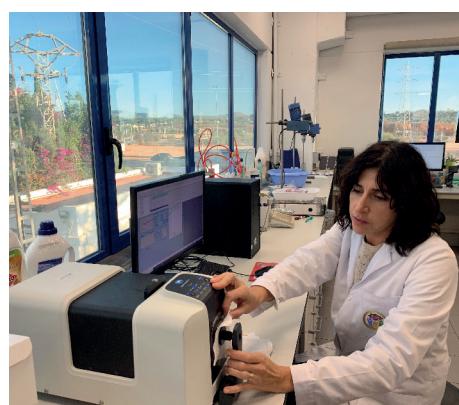
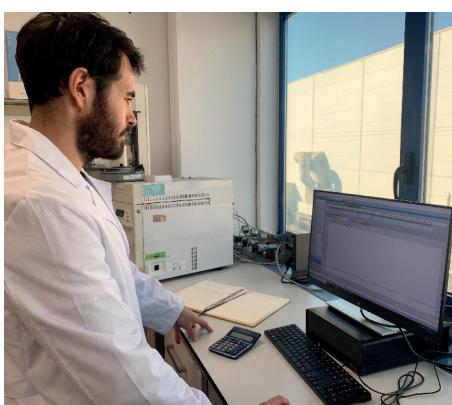
Le saviez-vous ? REACH est l'acronyme du titre anglais « Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals ».

Notre Politique Substances, une démarche volontariste et ambitieuse

Chez Altaïr, **nous travaillons au quotidien** dans nos laboratoires mais également avec nos partenaires **pour supprimer toute substance potentiellement nocive** dans chacune de nos formulations.

Pour faciliter ce travail, nous avons validé une Politique Substances qui est une liste composée de **20 catégories de matières que nous nous engageons à ne pas introduire ou à supprimer** pour des raisons de toxicité, d'écotoxicité mais aussi d'exposition de nos travailleurs sur nos sites de production.

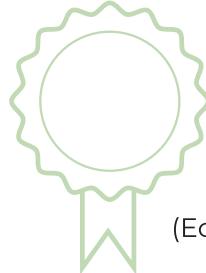
Elle répond à une **démarche volontariste et ambitieuse** car elle va **au-delà des limitations que prévoit la réglementation**, déjà très contraignante dans notre secteur d'activité. Elle a pour vocation de s'appliquer à l'ensemble à nos marques et de notre catalogue.





UNE LISTE EN CONSTANTE ÉVOLUTION pour s'adapter aux plus récentes découvertes scientifiques

Notre Politique Substances a été nourrie grâce à **des sources et des référentiels variés**.



Afin d'être au fait des dernières connaissances techniques et scientifiques dans nos secteurs d'activité, nous utilisons les données mises à disposition par des associations scientifiques indépendantes tel que la liste SIN (Substitution Immédiate Nécessaire) développée par le Secrétariat international des produits chimiques. Nous nous inspirons également des Politiques Substances de nos clients et distributeurs. Enfin, nous examinons attentivement tous les référentiels des labels privés ou publics pouvant s'appliquer à nos secteurs d'activités (Ecocert, Ecolabel Européen, Natures & Progrès, Nordic Swan...).

Cette liste n'est pas figée et nous nous engageons à la mettre à jour régulièrement grâce aux **découvertes régulières du monde scientifique**. Pour cela, notre équipe réglementaire est en charge d'étudier toutes les publications dans ce domaine avec **notamment la CORAP**, vaste plan d'études de substances réalisé **par l'agence européenne des produits chimiques**.



Chaque année,

nous passons en revue
la **conformité de nos formules** et
nous mettons à jour le contenu de
notre **liste de substances bannies**





LES SUBSTANCES que nous avons décidé d'exclure de nos produits

Substances	Pourquoi nous les bannissons ?	Notre position
BHT BUTYL HYDROXY TOLUÈNE	<p>Le BHT est un ingrédient multifonctions : agent parfumant, anti-oxydant... Cet ingrédient est suspecté d'avoir des effets sur le foie, la thyroïde et les reins. Allergisant et sensibilisant, il augmenterait la toxicité d'autres composés chimiques. Il serait également neurotoxique et jouerait un rôle dans les déficits de l'attention, certains troubles du comportement et du sommeil.</p>	A
BORE, COMPOSÉS DU BORE, BORATES	<p>Le bore est un minéral présent à l'état naturel dans le sol, l'eau et les aliments. Il est utilisé également à l'état de synthèse dans la détergence et notamment les lessives. L'exposition aux poussières de bore sur le lieu de travail peut être néfaste pour nos collaborateurs dans les ateliers de fabrication. En effet, le bore et les borates, pénétrant par voie respiratoire ou cutanée (lorsque la peau est lésée), provoquent des irritations et des infections (estomac, foie, reins, cerveau).</p> <p>Plus d'informations sur les substances concernées sur : echa.europa.eu/fr/completed-activities-on-restriction</p>	A
CMR CATÉGORIES 1 ET 2	<p>Le terme CMR désigne un produit ou un processus industriel de fabrication qui dégage des particules cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (toxiques pour la reproduction). On répertorie, à ce jour, plus de 250 CMR différents.</p>	A B *
DÉRIVÉS ANIMAUX AFFECTANT LEUR VIE OU LEUR INTÉGRITÉ**	<p>Nous nous engageons à exclure de nos formules les ingrédients qui ne respectent pas la vie et l'intégrité des animaux. Nous les remplaçons par des alternatives végétales ou minérales. Conformément à la réglementation européenne, nos produits ne sont pas testés sur les animaux.</p>	A
EDTA	<p>L'EDTA est un séquestrant très utilisé qui est de plus en plus décrié. Polluant et peu biodégradable, il est principalement nocif pour l'environnement. Beaucoup de produits qui en contiennent sont rejetés dans les eaux usées, ils contaminent les nappes phréatiques et perturbent leur équilibre biologique.</p>	A
ETHER DE GLYCOL	<p>Les éthers de glycol appartiennent à un groupe de substances chimiques très courant dénommé « composés organiques volatils » (COV). Ce sont des molécules utilisées dans de très nombreux produits d'usage courant comme les solvants du fait de leurs propriétés amphiphiles. L'exposition ponctuelle ou prolongée peut présenter des risques pour la santé humaine (troubles neurologiques, métaboliques et rénaux, infertilité...). Les substances concernées sont: 2-butoxyéthanol (EGBE), 2-(2-éthoxy-éthoxy)éthanol (DEGEE), 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (DEGBE), 2-(2-méthoxyethoxy)éthanol (DEGME).</p>	A
GLUTARAL- DEHYDE	<p>Le glutaraldéhyde est une substance utilisée dans les produits d'entretien en tant que conservateur. En cas de contact avec la peau, le nez, la gorge ou les yeux, le glutaraldéhyde peut engendrer une forte irritation (démangeaisons, tiraillements, picotements), des brûlures cutanées ou des allergies respiratoires.</p>	A
HUILE DE PALME NON RESPONSABLE GRADE MASS BALANCE MINIMUM	<p>La culture du palmier à huile est associée à la déforestation, à l'émission de gaz à effet de serre, à la diminution de biodiversité et à des conflits sociaux dans les pays producteurs. C'est pourquoi, nous nous engageons à sourcer des matériaux dérivés de l'huile palme qui soient certifiés et bénéficient du strict respect des principes et critères définis par la Table ronde pour l'huile de palme durable (Roundtable on Sustainable Palm Oil, RSPO). Dans le cadre d'une culture durable, l'huile de palme peut bénéficier aux communautés locales en créant des emplois équitables tout en protégeant les forêts.</p>	B



LES SUBSTANCES que nous avons décidé d'exclure de nos produits

Substances	Pourquoi nous les bannissons ?	Notre position
MICRO PLASTIQUES	<p>Les microplastiques sont des particules de moins de 5 mm qui constituent une source de pollution préoccupante à la fois pour l'environnement, la biodiversité et la santé humaine. En effet, une fois dans l'environnement, les microplastiques ne se biodégradent pas. Ils s'accumulent dans les animaux qui les mangent, y compris les poissons et les coquillages, et sont donc consommés par les humains. Les microplastiques contribuent à la pollution de nos écosystèmes et de nos chaînes alimentaires. Cette exposition entraîne un grand nombre d'effets (éco)toxiques et physiques négatifs sur les organismes vivants.</p> <p>Plus d'informations sur les substances concernées sur : echa.europa.eu/fr/hot-topics/microplastics</p>	B
NANO- PARTICULES	<p>Les nanoparticules sont très variées, dans leurs formes, leurs compositions chimiques, et plus généralement leurs propriétés physiques et chimiques. Elles ont une dimension externe comprise approximativement entre 1 et 100 nm (échelle nanométrique). Cette taille microscopique leur permettrait de franchir la barrière cutanée et d'aller se loger jusque dans nos cellules. Elles sont controversées et accusées d'être cancérogènes.</p> <p>Plus d'informations sur les substances concernées sur : echa.europa.eu/fr/regulations/nanomaterials</p>	A
PERTURBATEURS ENDOCRINIENS	<p>Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou synthétique, étrangères à l'organisme. Ils interfèrent avec le fonctionnement du système hormonal et induisent des effets néfastes sur l'organisme. Ils sont suspectés de contribuer à de nombreuses pathologies : troubles hormonaux et leurs conséquences (infertilité, puberté précoce, obésité, maladie thyroïdienne...), mais aussi malformations congénitales, cancers, et même troubles de l'immunité.</p> <p>Plus d'informations sur les substances concernées sur : echa.europa.eu/ed-assessment</p>	B
PFAS SUBSTANCES PER- ET POLY- FLUORO- ALKYLÉES	<p>PFAS est l'acronyme anglais de « substances per- et polyfluoroalkylées ». Il s'agit d'une large famille de molécules regroupant près de 5 000 composés chimiques. Ces substances contaminent l'eau potable de nos environnements et indirectement nos aliments. Elles peuvent perturber le fonctionnement du foie, augmenter le risque de cancer et atteindre le système immunitaire des enfants.</p> <p>Plus d'informations sur les substances concernées sur : echa.europa.eu/fr/registry-of-restriction-intentions</p>	B
PHTALATES	<p>Les phtalates sont utilisés comme agents stabilisants dans les parfums. Ils sont accusés d'être irritants, cancérogènes et de perturber l'équilibre hormonal. En effet, de nombreux phtalates peuvent affecter le développement des enfants à naître et causer des problèmes de fertilité. Les substances concernées sont: Di-“isononyl” phthalate (DINP), 1,2-Benzenedicarboxylic acid, di-C8-10-branched alkyl esters, C9-rich (DINP), Di-“isodecyl” phthalate (DIDP), 1,2-Benzenedicarboxylic acid, di-C9-11-branched alkyl esters, C10-rich (DIDP), Di-n-octyl phthalate (DNOP), 1,2-Benzenedicarboxylic acid, di-C6-10-alkyl esters.</p>	A
POP POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS	<p>Les polluants organiques persistants (POP) sont des substances organiques qui persistent dans l'environnement, s'accumulent dans les organismes vivants et constituent un risque pour la santé humaine. L'exposition aux POP augmente le risque de tumeurs, cancers, problèmes cardiovasculaires, diabète...</p> <p>Plus d'informations sur les substances concernées sur : echa.europa.eu/fr/list-of-substances-subject-to-pops-regulation</p>	A
PHOSPHATES ET DÉRIVÉS	<p>Les phosphates sont reconnus comme les principaux responsables de l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau. Ils apportent un excès d'éléments nutritifs dans les eaux, entraînant une prolifération végétale, un appauvrissement en oxygène et un déséquilibre de l'écosystème aquatique. Les substances concernées sont: Triphenyl phosphate (TPP), tris(2-chloro-1-méthylethyl) phosphate (TCPP), reaction mass of tris(2-chloropropyl) phosphate and tris(2-chloro-1-méthylethyl) phosphate and Phosphoric acid, bis(2-chloro-1-méthylethyl) 2-chloropropyl ester and Phosphoric acid, 2-chloro-1-méthylethyl bis(2-chloropropyl) ester (TCPP).</p>	A



LES SUBSTANCES que nous avons décidé d'exclure de nos produits

Substances	Pourquoi nous les bannissons ?	Notre position
SILICONES	Les silicones sont des composants de synthèse, dérivés du pétrole. Utilisés dans les produits d'entretien, ils agissent généralement comme des ingrédients anti-mousses. Bien qu'ils soient a priori sans danger pour la santé, ils sont peu biodégradables. Ils sont donc une source de pollution aquatique qui, une fois qu'ils se retrouvent dans l'eau, mettent des centaines d'années à se dégrader complètement.	B
SILICE CRISTALLINE	La silice cristalline pénètre dans l'organisme par voie respiratoire. Les poussières fines et dangereuses peuvent atteindre les alvéoles pulmonaires et s'y déposer. Elles peuvent alors provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires, des bronchites chroniques et une fibrose pulmonaire irréversible nommée silicose. Les substances concernées sont: Quartz (SiO ₂), Cristobalite, Tridymite.	A
SOLVANTS AROMATIQUES À CYCLES BENZENIQUES	Ces solvants sont utilisés en tant que dégraissants, adjoints, diluants ou décapants dans les peintures, vernis et autres produits dégraissants. Ils peuvent provoquer des troubles digestifs et neurologiques, avec en cas d'ingestion, une pneumopathie d'inhalation. Le benzène est irritant pour la peau et induit des lésions oculaires superficielles.	A
SVHC SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES	Les SVHC (Substances of Very High Concern), substances extrêmement préoccupantes, sont des substances ou des groupes de substances chimiques pouvant causer des effets néfastes sur l'Homme et / ou l'environnement. Les SVHC sont inscrites sur une liste gérée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et mise à jour deux fois par an. A ce jour, cette liste comprend 235 substances.	A
COV COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS	Les COV sont des substances chimiques qui s'évaporent à température ambiante et se retrouvent sous forme de gaz dans l'air intérieur de nos logements. Selon la nature des substances volatiles, leur concentration et la nature de l'exposition, les effets sur la santé humaine peuvent être plus ou moins importants. L'inhalation de certaines catégories de COV peut entraîner un inconfort olfactif, des irritations (peau et muqueuses), des maux de tête, des troubles neurologiques ainsi que des troubles des voies respiratoires. Les substances concernées sont: Formaldéhyde & formaldéhyde releaser, Toluene, Xylene, Ethylbenzene, 1,2,4-trimethylbenzene, 2-butoxyethanol.	A



Notre position

A Le classement des substances en A signifie que **nous nous engageons à supprimer ces substances de notre catalogue dans les 18 prochains mois**, délai correspondant à la réalisation des études en laboratoire jusqu'à la mise sur le marché des nouvelles formules.

B Le classement des substances en B signifie que **nous nous engageons à les supprimer ou à les réduire le plus rapidement possible**. Ce travail nécessitera probablement plus de temps que pour les substances classées A à cause de contraintes diverses comme la faisabilité technique, la disponibilité d'alternatives plus vertueuses, etc..

* A pour nos matières premières et nos produits finis / B pour nos substances

** Hors lait, miel et propolis

Notre mission

Nous existons pour permettre aux consommateurs exigeants de rendre leur habitat plus beau, plus sain, plus durable avec des solutions d'entretien expertes qui concilient efficacité et respect (des Hommes et de l'environnement).

Notre engagement RSE

Nous souhaitons agir avec un moindre impact sur notre planète et ses ressources, tout en ayant un effet positif sur nos collaborateurs, nos consommateurs et la société. Pour cela, nous œuvrons à travers nos 3 piliers RSE

Nos 3 piliers RSE

→ **S'engager pour la planète**

→ **S'engager pour nos consommateurs**

→ **S'engager pour nos collaborateurs**

Notre Politique Substances s'inscrit pleinement dans cet engagement.

